



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Christine

Calendrier des séances ordinaires 2025

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine a adopté, lors de sa séance tenue le 5 novembre 2024, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

Date	Heure
Mardi 21 janvier 2025	19h30
Mardi 4 février 2025	19h30
Mardi 4 mars 2025	19h30
Mardi 1 ^{er} avril 2025	19h30
Mardi 6 mai 2025	20h00
Mardi 3 juin 2025	18h30
Mardi 8 juillet 2025	20h00
Mardi 19 août 2025	20h00
Mardi 2 septembre 2025	20h00
Mercredi 1 ^{er} octobre 2025	20h00
Lundi 10 novembre 2025	19h30
Mardi 2 décembre 2025	19h30

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Sainte-Christine ce 6e jour du mois de novembre 2024.

Heidi Bédard
Directrice générale et
Greffière-trésorière